

SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

Évolution de la structure d'âge de la population de détenus sous responsabilité fédérale : exercices 2009-2010 et 2019-2020

On observe une représentation croissante de détenus autochtones plus jeunes que leurs homologues non autochtones.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

La structure d'âge de la population de détenus permet de prévoir de futures hausses dans des groupes d'âge précis et de déterminer la population carcérale totale. Les détenus plus jeunes nécessitent un nombre suffisant de programmes correctionnels, de programmes d'éducation et de formation professionnelle. À leur mise en liberté sous condition, ils ont besoin d'un emploi enrichissant qui favorise leur réinsertion sociale ainsi que d'un soutien et d'une surveillance de qualité permettant d'assurer leur gestion dans la collectivité en toute sécurité. Les détenus âgés ont besoin de logements et de centres de traitement différents.

Ce que nous avons fait

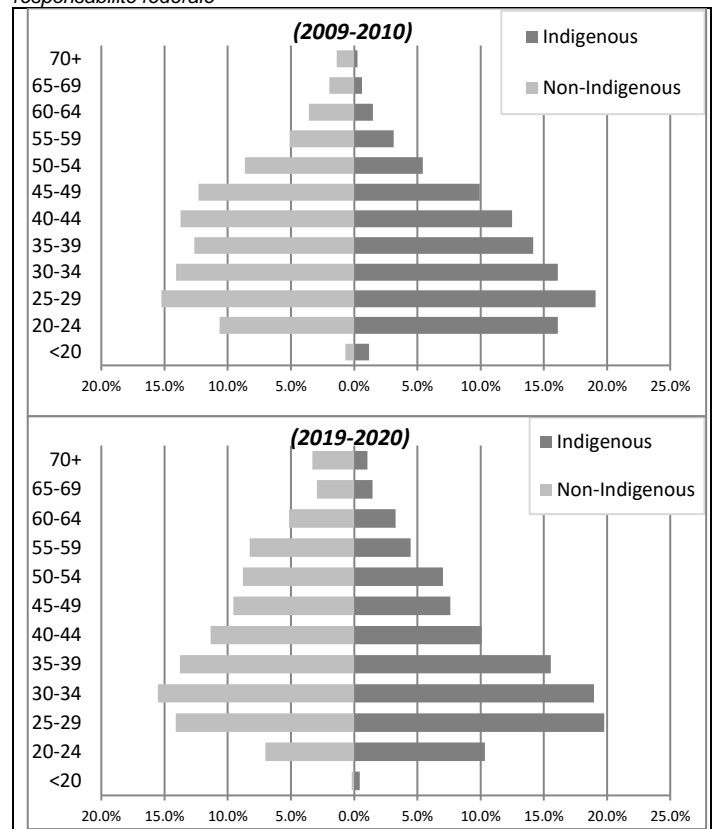
Des données sur une période de dix ans ont été extraites du Système intégré de rapports-Modernisé du Service correctionnel du Canada en fin d'exercice pour les détenus autochtones (2 916 en 2009-2010 et 4 135 en 2019-2020) et les détenus non autochtones (11 281 en 2009-2010 et 9 585 en 2019-2020).

Ce que nous avons constaté

Les résultats de l'exercice 2009-2010 montrent que la représentation des détenus autochtones est plus élevée dans l'ensemble des groupes d'âge plus jeunes. Les résultats de l'exercice 2019-2020 révèlent encore une fois que leur représentation dans les groupes d'âge des moins de 20 ans (0,4 %), des 20 à 24 ans (10,4 %), des 25 à 29 ans (19,8 %) et des 30 à 34 ans (19,0 %) est plus élevée que celle des détenus non autochtones appartenant aux mêmes groupes d'âge (0,2 %, 7,0 %, 14,1 %, et 15,5 % respectivement). La représentation de la population carcérale appartenant au groupe des 55 ans est plus faible chez les détenus autochtones que chez les détenus non autochtones.

En d'autres mots, la forme triangulaire et la base plus large des deux pyramides d'âge reflètent la proportion relativement jeune (moins de 35 ans) des détenus autochtones (1 531 ou 52,5 % en 2009-2010 et 2 048 ou 49,5 % en 2019-2020) par rapport aux détenus non autochtones (4 489 ou 40,7 % en 2009-2010 et 3 535 ou 36,9 % en 2019-2020). De plus, le sommet plus étroit de la pyramide d'âge du côté des détenus autochtones indique un plus petit nombre de détenus âgés. L'inclinaison plus marquée de la pyramide d'âge des détenus autochtones semble indiquer une croissance rapide, tandis que ce n'est pas le cas pour les détenus non autochtones. En effet, la population des détenus autochtones demeure jeune, alors que la population des détenus non autochtones vieillit.

Illustration: Structure d'âge de la population des détenus sous responsabilité fédérale



Indigenous = Détenus autochtones / Non-Indigenous = Détenus non autochtones

Ce que cela signifie

La représentation disproportionnée des détenus autochtones sous responsabilité fédérale peut être, en partie, attribuable aux différences d'âge; par conséquent, des efforts d'intervention soutenus et des partenariats efficaces qui tiennent compte de ce facteur sont nécessaires pour favoriser le retour de ces délinquants dans la collectivité en toute sécurité.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Vous pouvez joindre la [Direction de la recherche](#) par courriel ou par téléphone au 613-995-3975. Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.

Préparé par : Larry Motiuk et Andre Arnet-Zargarian